Le Magazine

D'ACTUALITÉ MUNICIPALE

N°83

La Croix Valmer

ÉTÉ 2025

LACROIXVALMER.FR

SOMMAIRE

03 ÉDITO
04 CŒUR DE VILLE
06 ÉCONOMIE
08 LA PAROLE EST À VOUS
09 FOOTBALL
10 CULTURE
12 ESPÈCES INVASIVES
14 LES SOIRÉES D'ÉTÉ
16 L'OEIL DANS L'OBJECTIF
20 ENVIRONNEMENT
22 OFFICE DE TOURISME
23 GOLFE DE SAINT-TROPEZ
24 HISTOIRE ET PATRIMOINE
26 DÉMARCHE ÉCOLOGIQUE
28 AGENDA
31 FESTIVAL DES ANCHES D'AZUR
32 INFOS PRATIQUES
33 ÉTAT CIVIL
34 LA PAROLE DE LA MAJORITÉ
35 LA PAROLE DE LA MINORITÉ

Directeur de publication : Bernard Jobert
Rédacteur en chef : Andréa Iberti
Rédacteurs : Bruno Quivy, Brigitte Pineau-Rinaudo, Geoffrey Pizot
Photos : ©servicecommunication @variablevisual
Impression : Creamania Communication - 5500 exemplaires
Dépot légal Juin 2025 - Service communication : 04 94 55 13 07
Mairie de La Croix Valmer, 102 rue Louis Martin, 83420 La Croix Valmer

ÉDITO

PRÉPARER DEMAIN,
PROTÉGER AUJOURD'HUI

Comme chaque année, la saison estivale qui a débuté a transformé notre commune, nos habitudes et chacun a changé de rythme depuis le retour de la chaleur au mois de mai dernier. Les tenues d'hiver sont rangées et chacun a ressorti ses habits d'été aux premiers rayons du soleil printanier.

Pourtant, les épisodes tempétueux survenus fin mai autour du Lavandou témoignent du dérèglement climatique qui nous touche désormais de près. Allons-nous revivre les pollutions en mer cet été, sans doute dues au réchauffement de l'eau dépassant les trente degrés ? Sommes-nous à l'abri de nouveaux incendies ? Avons-nous bien nettoyé les ruisseaux en cas d'orages violents ? Toutes ces questions, nous ne nous les posions pas il y a quelques années. Hélas, la planète va mal et nous oblige désormais à être vigilants, à anticiper, à prendre des décisions parfois difficiles mais nécessaires pour la protection des populations et la sauvegarde de notre territoire.

[à nous de prendre en main notre avenir !]

C'est ainsi que **notre PLU prend en compte désormais toutes ces nouvelles données** afin que le changement climatique impacte au minimum la commune. C'est aussi pourquoi nos services et ceux du Parc national de Port-Cros, du Conservatoire du littoral, de la Communauté de Communes agissent en permanence pour que nous soyons à l'abri des catastrophes.
Cela nécessite des moyens humains, matériels, financiers mais c'est notre devoir.

De même, **il est impératif de permettre la poursuite du développement de La Croix Valmer**, afin que nos entreprises, nos commerces et nos établissements touristiques puissent continuer à créer des emplois pour les Croisiens. C'est l'objet de la magnifique réalisation du Jardin du Train des Pignes, avec son parking en sous-sol, destiné à offrir des solutions supplémentaires aux habitants et aux visiteurs excentrés pour venir faire leurs courses, manger au restaurant ou consulter un médecin.

Dans ce même esprit, le projet de rénovation du Cœur de village est sur les rails et a connu cet hiver une sensible accélération. Objectif - parmi d'autres - : créer des logements pour les Croisiens qui, comme partout en Méditerranée, ont beaucoup de mal à trouver des logements à des prix abordables. C'est dans cette optique que la surtaxe d'habitation pour les résidences secondaires a été créée : elle va permettre de financer ces programmes indispensables pour les nouvelles générations.

Enfin, pour faire lien avec le changement climatique que j'évoquais plus haut, **tout cela ne peut se réaliser sans une forte connotation environnementale**, pour adapter la commune au monde de demain. Verdure, fraîcheur, constructions raisonnées, mobilités douces : à nous de prendre en main notre avenir !

Bon été à toutes et à tous !

Bernard Jobert
Maire de La Croix Valmer

UN JARDIN MAGNIFIQUE
POUR EMBELLIR L'AVENIR

Le Jardin du Train des Pignes est terminé !
Ce nouvel ensemble structurant aménagé au cœur du centre-ville est une très belle réussite.

Sa réalisation vient embellir la ville et gommer cette espèce de trou qui donnait à la cité une drôle d'image lorsque l'on passait en voiture… Avec sa pergola, ses sculptures, ses bancs, sa verdure, le Jardin a fière allure. Il va être un lieu de vie supplémentaire, favorisant le lien social, générant des animations. C'est aussi la première étape de la rénovation complète du centre-ville.

Cet espace de calme et de détente surplombe un parking souterrain susceptible d'accueillir les habitants et visiteurs venant en centre-ville. Avec des tarifs abordables, ce parc de stationnement nouvelle génération est **un véritable atout supplémentaire pour l'attractivité du centre-ville.**

UN CHANTIER MAÎTRISÉ ET VISIONNAIRE

La commune a donc fait d'une pierre deux coups : un bel espace minéral et naturel, un nouveau parking facilement accessible. Ce chantier n'a pas été facile : de nombreux surcoûts sont survenus pendant les travaux, dus aux matériaux devenus plus chers, au contexte économique, aux erreurs aussi qui ont imposé des modifications dans le déroulement du programme. Certains de ces surcoûts ont d'ailleurs été contestés par la municipalité et feront l'objet d'arbitrages juridiques.

[Un lieu reconnu et apprécié qui embellit la ville et la projette dans le futur]

Cependant, la hausse des coûts de ce chantier n'impacte que peu les finances communales. Grâce à une gestion très économe depuis 2014, la ville a retrouvé des finances saines et une bien meilleure capacité d'endettement. Elle a donc une solidité financière qui lui a permis de faire face à ces dépenses supplémentaires. Dans quelques années, les soucis rencontrés pendant les travaux seront oubliés : le Jardin du Train des Pignes sera un point central de La Croix Valmer, un lieu reconnu et apprécié qui embellit la ville et la projette dans le futur. **C'est aussi cela améliorer l'attractivité de La Croix Valmer pour la faire rayonner au-delà de son territoire !**

PROJET CŒUR DE VILLAGE
LE FUTUR CENTRE-VILLE SE CONCRÉTISE

CAP SUR L'AMÉNAGEMENT

L'opération Cœur de ville a connu un hiver très fructueux, permettant déjà d'en savoir un peu plus sur les contours de cette opération lancée il y a déjà plusieurs années.

Les nombreuses réunions de travail pendant l'hiver, avec les équipes de la Société Publique Locale Méditerranée (SPLM) et l'Etablissement Public Foncier Régional (EPFR), ont permis de sélectionner l'équipe qui va proposer un projet d'aménagement concret du futur centre du village. Une commission ad hoc a procédé à l'audition de plusieurs candidats, avant de retenir un groupement de professionnels.

Lors de la réunion publique du 16 juin, les grandes lignes du projet ont été présentées et pourront bientôt être amendées. Réunion qui a été suivie d'ateliers spécifiques, destinés là aussi à compléter le programme tel qu'il a été imaginé.

UN CENTRE-VILLE PENSÉ POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

Les caractéristiques du projet restent celles envisagées dès le lancement de Cœur de village : créer de nouveaux logements pour les habitants à l'année, construire de nouveaux commerces et lieux de services publics mais surtout dessiner un centre-ville en compatibilité avec les enjeux environnementaux d'aujourd'hui et de demain : coulée verte, jardin, matériaux naturels, sentiers, etc…
Tout va être fait que pour que ce Cœur du village réponde aux données climatiques de demain.

Pour bien suivre l'évolution de ce dossier, une importante campagne de communication est lancée, avec l'appui de professionnels : les Croisiens vont donc être informés en temps réel de l'évolution de ce programme et pourront y apporter leur contribution, dans l'esprit de ce qui avait été initié dès le début, avec les ateliers et les réunions de concertation. A vos idées !

> « Le Jardin du Train des Pignes est terminé : je suis très fier de cette réalisation qui embellit la ville et offre aux habitants un nouvel espace de rencontre et des places de stationnement supplémentaires. Ce chantier n'a pas été facile, je l'ai touché du doigt en étant présent chaque semaine aux réunions de chantier où il a fallu sans cesse cadrer les entreprises. Mais c'est fait et, malgré les surcoûts indépendants de notre volonté, je suis persuadé que les générations présentes et futures apprécieront ce Jardin pour son calme, sa beauté et l'apaisement qu'il procure. »
>
> **René Carandante**
> 1er adjoint aux Travaux

BUDGET 2025
ZOOM SUR NOS FINANCES

Le budget principal et les budgets annexes ont été votés lors du conseil municipal du jeudi 27 mars 2024.
Les taux des taxes directes communales restent inchangés.

MONTANT : 33 908 229,37€
LES POINTS CLÉS DU BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT
20 880 232€

- Une fiscalité stable (les taux de la commune restent inchangés)
- Des charges courantes en augmentation, mais maîtrisées
- Un budget « prudent » en raison notamment au regard des prélèvements sur les recettes communales pour leur participation à la résorption du déficit de l'Etat (DILICO)

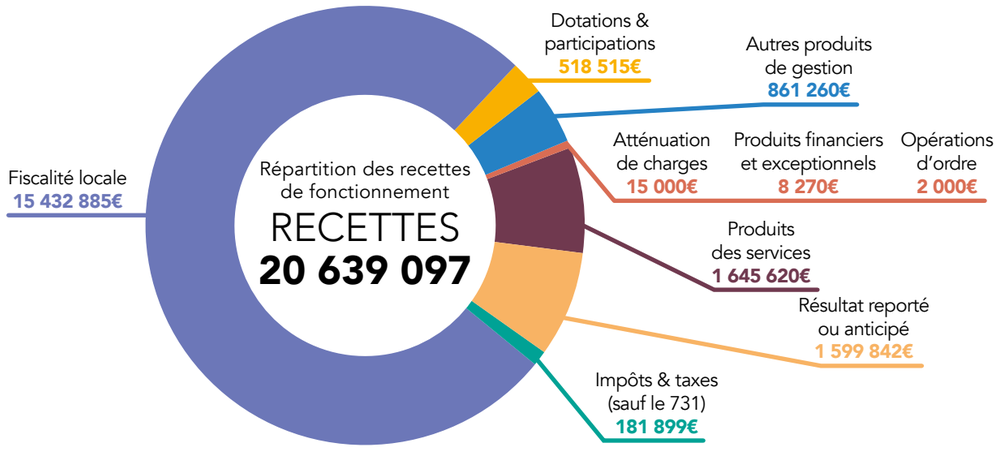

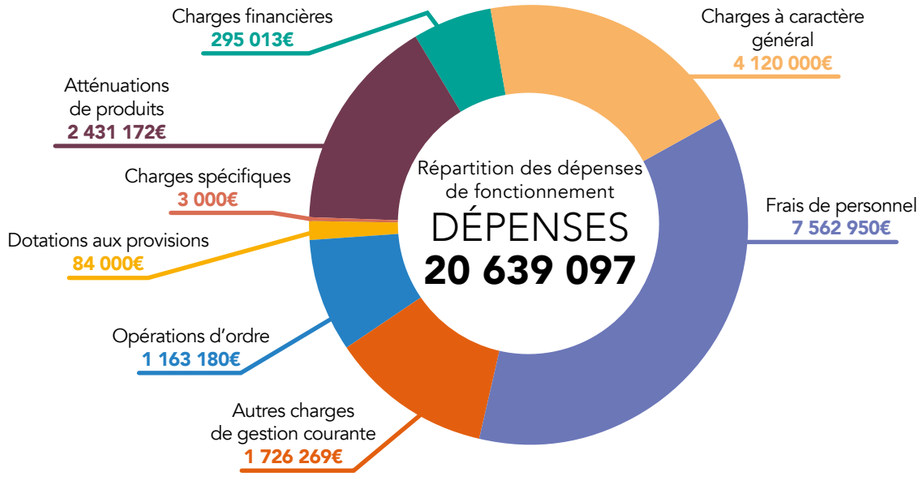

« Notre situation financière est saine. La majeure partie de nos investissements est autofinancée, même si nous restons vigilants quant à l'utilisation des deniers publics : l'ensemble des services municipaux est mobilisé dans cette démarche !
En effet, l'exercice 2024 s'est terminé avec un solde positif de 1 579 039 €. Les orientations budgétaires pour 2025 sont dans le même esprit : une situation satisfaisante de l'épargne nette, permettant de dégager un autofinancement important et une trésorerie sans souci majeur, un endettement maîtrisé (diminution de 40 % en 10 ans), des dépenses d'investissement ambitieuses. Il faut le rappeler, nous faisons face à un désengagement de l'Etat de plus en plus prononcé, avec des prélèvements supplémentaires au profit de l'Etat destiné à contribuer à son désendettement (186 000 € pour 2025). En conséquence, les produits fiscaux sont en légère augmentation, dus entre autres à la surtaxe d'habitation sur les résidences secondaires. Son but est d'inciter à la mise en location à l'année des biens immobiliers et à la construction ou l'acquisition de logements pour actifs. »

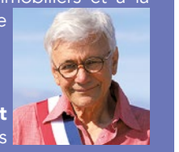

Yves Nonjarret
3e adjoint aux Finances

SECTION D'INVESTISSEMENT
13 000 191,02€

- 6 500 000 € d'investissements directs
- Mise en oeuvre de projets structurants
- Un endettement permettant de soutenir notre politique d'investissement
- Un autofinancement important, mais qui s'accompagne de la recherche de financements externes (subventions)

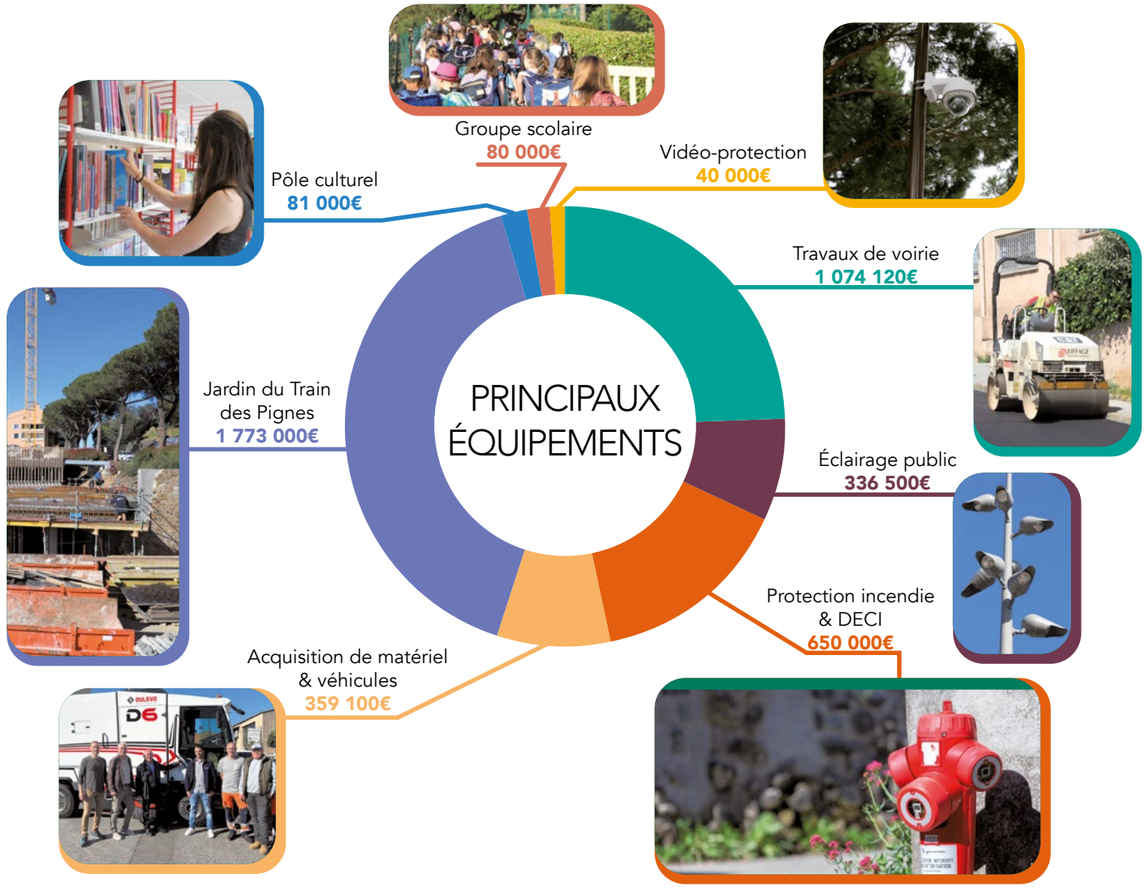

VOS QUESTIONS
À MONSIEUR LE MAIRE

Après concertation sur les réseaux sociaux de la ville, vous étiez très nombreux à souhaiter adresser une question à Monsieur le Maire, Bernard Jobert.
Projet « Cœur de village », rénovations, logements saisonniers… Il répond à VOS questions !

LA QUESTION DE SOPHIE PAR MAIL

Serait-il possible de consulter les croquis ou les visuels 3D concernant votre projet "Coeur de village" ? Et à quelle date prévoyez-vous la fin de ce programme ?

Comme il est expliqué dans l'article consacré au projet dans cette Gazette, tous les documents seront mis à disposition du public, dans la suite de la réunion publique du 16 juin et des ateliers qui ont suivi. Un important programme de communication est prévu pour ce dossier, en particulier pour recueillir les avis de la population et amender si nécessaire le projet.

LA QUESTION DE LAETITIA SUR INSTAGRAM

Nous sommes voisins du camping du Parc des Chênes. Pouvez-vous nous en dire plus sur la nouvelle gestion du site et ses repreneurs ?

Les anciens gestionnaires du Parc des Chênes, le groupe Poppins, ont été mis en liquidation judiciaire. L'ensemble de leurs sites en France a donc été revendu ou, comme c'est le cas à La Croix Valmer, ont fait l'objet d'une procédure devant les tribunaux. Ainsi, le tribunal de commerce a attribué le Parc des Chênes à un des trois repreneurs qui s'étaient manifestés. En l'occurrence, c'est le groupe Suitcase Hospitality qui a été choisi. Les dirigeants de ce groupe sont venus en mairie me rencontrer et ont présenté leur projet : garder le format de ce village avec habitations légères de loisirs tout en entreprenant d'importants travaux de rénovation et d'embellissement. Le site en avait bien besoin…

LA QUESTION DE FLORENCE SUR INSTAGRAM

Comptez-vous améliorer l'entrée et les abords du cimetière ?

Votre question est intéressante, car le cimetière intercommunal fait partie de ces lieux un peu à l'écart où l'on va en général assez rarement. Il faut donc se pencher sur son entretien, son embellissement et sa rénovation, compte-tenu qu'il s'agit du patrimoine local et du respect que nous devons aux générations précédentes. Je vais prendre l'attache du maire de Cavalaire pour voir ce que nous pourrions envisager à ce sujet.

LA QUESTION DE SAMAH SUR FACEBOOK

Est-il prévu à court terme de rénover le parc de jeux pour enfants très vieillissant ?

Nous avons refait l'ensemble des installations pour la pratique du sport par les adultes il y a peu. Effectivement, les jeux pour les enfants méritent peut-être une seconde jeunesse ! Ce n'est pas programmé dans les mois à venir, mais nul doute que la future équipe municipale lira avec intérêt votre question…

LA QUESTION D'ANNICK SUR FACEBOOK

Au vu de l'augmentation de la taxe foncière en 2024, à quoi devons-nous nous attendre en 2025 ?

Vous lirez avec attention le point sur notre budget, présenté par l'adjoint aux finances Yves Nonjarret. La situation de la commune est saine, mais les dotations de l'Etat ne cessent de baisser et ses prélèvements augmentent !
Néanmoins, les taux des taxes locales n'ont pas augmenté depuis 2014. Et ce gel des taux est maintenu en 2025.

LE BALLON ROND GAGNE DU TERRAIN
L'ARRIVÉE DE DEUX TERRAINS DE FOOT À 5

Le projet s'est désormais concrétisé et les amoureux de la discipline vont dorénavant pouvoir venir se faire plaisir sur la nouvelle pelouse synthétique, juste à côté du stade actuel, le stade Marie Louise Raymond.

L'HISTOIRE DU FOOT À 5

Le concept de foot à 5, autrement appelé « five » et plus précisément « five a side » nous provient directement du Brésil. Il s'agit d'une variante astucieuse issue du football traditionnel créée en 1940 en raison d'un manque de joueurs pour lancer une partie. Une tendance qui nait dans les quartiers populaires du pays, puisqu'effectivement c'est par manque de moyens que certains pratiquants ont improvisé des terrains dans les rues laissant place au « five » que l'on connait aujourd'hui.

Cette mode, bien qu'elle vienne du Brésil, fait ensuite le tour du monde et se popularise grâce à de nombreuses personnalités du football telles que Pelé, Ronaldo ou encore Ronaldinho…

UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

La Ville a travaillé avec l'entreprise Méditerranée Environnement sur la création de deux terrains de foot à 5 à proximité directe du stade Marie Louise Raymond. Un prestataire qui, comme son nom l'indique, est sensible à l'environnement et soucieux de préserver les espaces naturels avoisinant le chantier afin de protéger notre faune et notre flore. Les associations locales, dont le Racing Club de la Baie, et le public peuvent désormais profiter de deux aires de jeu en pelouse synthétique d'une superficie totale de 1200m². L'ensemble du projet a été financé avec l'aide de nos villes voisines et partenaires, Gassin et Cavalaire et des subventions de la Fédération Française de Football (FFF) et de l'Agence Nationale du Sport.

« La création des terrains de Foot Five au stade Marie-Louise-Raymond est une bonne nouvelle pour tous les amateurs de sport : c'est un équipement de plus qui va permettre à tous de pratiquer une nouvelle activité. Je forme le vœu que les écoles et les centres de loisirs des trois communes ayant financé le projet (Cavalaire, Gassin, La Croix Valmer) en profitent au maximum, de même que les associations. Avec le stade rénové il y a quelques années, tout comme les terrains de tennis, La Croix Valmer est en pole position pour le sport ! »

Jean-Michel Vignat
5e adjoint aux Sports et Loisirs

LA MJC SE TRANSFORME
CAP SUR L'ESPACE CULTUREL DES BRUYÈRES

Après 50 ans de bons et loyaux services auprès des Croisiens, la MJC de La Croix Valmer rejoint le Pôle Culturel de la Ville en se renommant « Espace culturel des Bruyères ».

UNE VOLONTÉ D'ÉVOLUTION POUR LA MJC

Depuis sa mise en activité en 1975, la Maison des Jeunes et de la Culture de La Croix Valmer a participé à l'émancipation culturelle des habitants de la Ville. La MJC propose à ses adhérents plusieurs types d'activités dans différents domaines : artistique, culturel, sportif, musical et dansant. L'organisation propose également à la population des activités de bien-être aux jeunes et aux adultes mais aussi des activités récréatives et éducatives variées aux seniors. Parmi les cours proposés, certains sports comme le fitness, le stretching, le Swiss ball, la gym douce ou encore le Pilates profitent aux habitants motivés.

> « La transformation de la MJC en Espace culturel des Bruyères est une belle réussite. Cela permet la poursuite des activités dans un cadre plus structuré, piloté par notre service culturel municipal. C'est aussi pour nos jeunes un bon moyen de trouver des activités culturelles ou de loisirs de très bon niveau. Les plus grands, c'est-à-dire, les adultes, y trouvent aussi leur compte, et profitent aussi d'événements de qualité. Je pense aux Chefs dans les vignes, un grand succès encore cette année, qui participe à l'attractivité de La Croix Valmer. »
>
>
>
> **Linda Tribet**
> 6e adjointe aux Affaires Scolaires

POURQUOI UN TEL CHANGEMENT ?

Bien que les MJC jouissent d'une solide réputation en France, le souhait de la fusion de la Maison des Jeunes et de la Culture de La Croix Valmer avec les services publics de la Mairie relève d'une décision commune. L'objectif ? Faire face aux problématiques financières rencontrées par l'institution depuis plusieurs années et qui remettaient en question la gestion du lieu.

[Cette année, la rentrée se fera en novembre]

Le conseil municipal a annoncé l'intégration de la MJC dans son service culturel afin d'assurer la pérennité des activités artistiques, musicales et littéraires, considérées comme très précieuses à notre commune et à l'épanouissement des Croisiens d'ailleurs nombreux à y être inscrits.

Cette année, la rentrée se fera en novembre, plus d'informations ci-dessous.

Espace Culturel les Bruyères
303 Boulevard des Villas
83420 La Croix-Valmer

lesbruyeres.culture@lacroixvalmer.fr
04 98 12 99 60

EXPOSITIONS 2025

LA CROIX VALMER, UNE ODYSSÉE DU CIEL À LA MER

Exposition du photographe marin et astronomique ***Flobeau***

Du 23 avril jusqu'au mois d'octobre
En plein air, dans le centre-ville et à l'entrée des plages

REGARDS SUR L'AMÉRIQUE LATINE

Exposition photographique de ***Charlène Dupont***

Du 10 au 29 juin
Villa Turquoise

L'ÉTOILE DU SUD ET BESTIAIRE EN MARBRE

Exposition croisée de peinture et sculpture par ***Christophe Demarez*** et ***MARPA***

Du 2 au 29 juillet **Villa Turquoise**

CERAMICA

Exposition de céramiques et de peintures par la galerie d'arts d'***Elisabeth Serre*** avec des oeuvres de ***Sophie L.*** et de ***Verane Serre***

Du 2 au 31 août
Villa Turquoise

SOUVENIRS D'ÉTÉ DANS LE SUD

Exposition d'illustrations d'***Audrey Guitton*** - **Les Éditions Bisous**

Du 3 au 28 Septembre
Villa Turquoise

La Villa Turquoise
29 bd de Tahiti
83420 La Croix Valmer

Horaires d'ouverture :
Du lundi au samedi : 10h - 12h30 / 16h - 19h
Le dimanche : 10h - 13h

service.culture@lacroixvalmer.fr - 04 94 55 11 73

LA VILLE MOBILISÉE CONTRE LA PROLIFÉRATION DE LA FOURMI ÉLECTRIQUE

Suite à la découverte d'un foyer de fourmis électriques, la Ville s'est mise en relation avec des spécialistes pour travailler ensemble sur l'éradication de l'insecte considéré comme dangereux à cause de sa piqûre nocive pour l'Homme comme pour l'animal.

UN QUARTIER IMPACTÉ

Un récent rapport de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) nous informait de la présence de fourmis électriques dans un quartier, au nord de la commune. La piqûre de cet insecte, originaire d'Amérique du Sud, peut provoquer **une douleur similaire à une légère décharge électrique**, d'où son nom. Un nuisible pour l'homme et, surtout, pour la biodiversité, pouvant anéantir les autres insectes, détruire la flore et provoquer la cécité des animaux. C'est pourquoi, la municipalité s'est mise en relation avec Olivier Blight, chercheur à l'Institut méditerranéen et d'écologie de l'Université d'Avignon, pour former nos services techniques à mieux appréhender le spécimen et travailler ensemble sur l'éradication de ce foyer.

SON ARRIVÉE EN FRANCE

La fourmi électrique, de son nom scientifique Wasmannia auropunctata, est originaire d'Amazonie. C'est dans cette grande forêt d'Amérique du Sud que l'on peut observer ce redoutable nuisible de couleur orangée, qui est également visible en Australie, en Nouvelle-Calédonie, aux Antilles, aux États-Unis... et en Europe. Aussi appelé la « petite fourmi de feu », l'insecte inquiète aujourd'hui en France, après **une première découverte à Toulon en 2022**. Cette espèce, considérée comme l'une des plus envahissantes au monde, a été classée en « espèce préoccupante » par l'Union européenne. Selon des spécialistes myrmécologues, le nuisible a sans doute été importé avec des plantes ornementales. Ces fourmis peuvent facilement être transportées accidentellement par le biais de marchandises infestées, comme des plantes, du bois ou du matériel de construction.

VOTRE GUIDE ANTI-FOURMI, ACCESSIBLE VIA CE QR CODE :

PLAN D'ARRACHAGE DU MIMOSA AU CAP LARDIER

A l'initiative du Parc national de Port-Cros et du Conservatoire du littoral en concertation avec la Ville, un plan d'arrachage du mimosa sur deux ans a pris place au domaine du Cap Lardier. L'objectif ? Tenter d'éradiquer cette plante invasive et destructrice de notre écosystème.

6000M² ENVAHI

Le Conservatoire du littoral et le Parc national de Port-Cros travaillent actuellement, en concertation avec la Ville, sur un plan d'arrachage du mimosa sur l'ensemble du domaine du Cap Lardier. Il faut savoir que le secteur souffre depuis de nombreuses années de la prolifération d'espèces exotiques envahissantes, dont fait notamment partie le mimosa. Une équipe d'intervention a déjà procédé au retrait de 2ha de pieds de mimosa sur l'arrière-plage de Gigaro. Elle mènera ensuite différentes opérations dans les deux années à venir sur 6000m² de terrain aujourd'hui envahi par l'arbuste jusqu'au Cap Lardier.

[la régulation de son expansion représente un intérêt de santé publique]

> « L'environnement reste une de nos priorités, dans un monde où le dérèglement climatique produit ses effets, y compris chez nous. Inondations, pollutions, incendies, canicule, orages meurtriers : la liste est longue des problèmes que nous subissons désormais. Face à cela, il y a deux engagements à tenir : anticiper, en aménageant, préservant, protégeant les espaces naturels de notre commune ; surveiller, en étant présent sur le terrain pour limiter les risques. C'est ce qu'ont fait toute l'année les agents du Parc national de Port-Cros, du Conservatoire du littoral et de la mairie. Si chacun fait preuve de civisme, la nature sera mieux protégée ! »

Catherine Huraut
2e adjointe à l'Environnement

LE MIMOSA NOCIF POUR LA FLORE MÉDITERRANÉENNE

Importé d'Australie, le mimosa d'hiver a été introduit en Angleterre en 1792 pour ses qualités ornementales. Cette espèce végétale a colonisé les espaces naturels péri-urbains avec de premières observations dans le milieu naturel en 1864 à Cannes. Cet arbre est actuellement cultivé pour son bois et ses fleurs, utilisées en fleuristerie et en parfumerie. Sur notre territoire, **le mimosa d'hiver entre en compétition avec la végétation indigène** telle que les suberaies, maquis, oueds thermo-méditerranéens à Lauriers roses ou encore ripisylves en formant des mimoseraies denses. Il a même la capacité d'émettre des substances toxiques limitant la germination et la croissance racinaire des plantes voisines : c'est l'effet allélopathique. Par ailleurs, étant hautement allergène, la régulation de son expansion représente un intérêt de santé publique.

les soirées d'été

Jeudi 10 Juillet

Les Voix départementales
Soirée jazz blues
Suzanne Wognin Quintet

21h00 - Forum Constantin

Un hommage aux grandes voix du jazz noir américain, d'Ella Fitzgerald à Sarah Vaughan en passant par Billie Holiday, mais également une évocation de ses illustres représentants tels que Duke Ellington, Cole Porter et George Gershwin.
Un voyage au cœur de l'Amérique qui swingue...

Mercredi 16 Juillet

Soirée Cinéma avant-première

21h00 - Forum Constantin

lundi 21 Juillet

Cabaret Barbichette

21h15 - Forum Constantin
Ouverture des portes à 20h30

Un spectacle qui renoue avec la grande tradition du cabaret de la French Riviera... L'époque où Jean-Marie Rivière, au Café des Arts, déménageait l'été sa clientèle, Johnny Hallyday et Brigitte Bardot compris, de Paris au Golfe de Saint-Tropez. Où les habitués se retrouvaient chez Nano, ou au piano bar chez Octave.

Payant 20€/pers
Renseignements sur www.lacroixvalmertourisme.com
Spectacle réservé à un public majeur et averti

Mercredi 23 Juillet

Soirée Gitano Family

21h00 - Forum Constantin

Gitano Family se produit à New York ou encore à Tokyo. **Les artistes s'adaptent à tous les publics, à toutes les salles...** et à tous les terrains ! Jules et ses enfants, Julio, Miguel et Lucas, jouent dans le monde entier pour les publics les plus prestigieux.

Mercredi 30 Juillet

Soirée Around Aretha Franklin

21h00 - Forum Constantin

Venez vibrer sur tous les plus grands succès de la reine de la Soul music dans un grand concert live avec en spécial guest The Blues Brothers et Ray Charles.

Mercredi 6 Août

Soirée Queen Alive

21h00 - Forum Constantin

Un hommage au groupe de Freddie Mercury, We are the champions, We will rock you, Bohemian Rhapsody, Radio gaga, A kind of magic..

Mercredi 13 Août

Soirée Elton John

21h00 - Forum Constantin

Un spectacle qui fera voyager le public dans l'univers de la star, jalonné de tubes tels que Your song, Bennie & the Jets, Rocket man et bien d'autres.

Mercredi 20 Août

Soirée Cabaret Farlight

21h00 - Forum Constantin

Une revue d'exception appréciée à l'échelle internationale pour la diversité de ses thèmes et le talent de ses artistes. Vingt ans d'expérience et de sérieux, où ils se sont produits dans des lieux prestigieux.

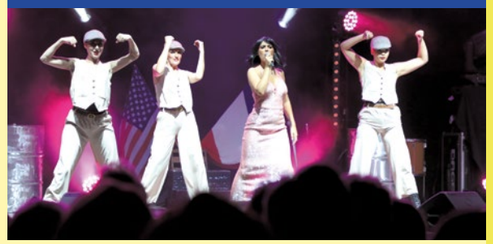

Mercredi 27 Août

Soirée Vintage Tour

21h00 - Forum Constantin

Des tubes incontournables qui auront marqué toute une époque. De Michel Sardou, Nicolas Peyrac, Michel Jonasz, Bernard Lavilliers, Michel Berger et bien d'autres... **Un récital mêlant nostalgie, gaieté et inévitablement interactif !**

SWIMRUN VALMER

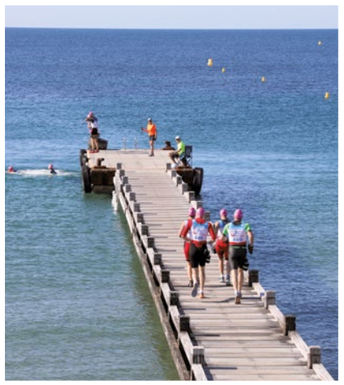

DES CHEFS DANS LES VIGNES

RETOUR EN IMAGES

UNE FORÊT QUI POUSSE AU RYTHME DES GÉNÉRATIONS

La reforestation de la zone de Pardigon, avec la participation des habitants, avance à vitesse grand V. Jeunes comme plus anciens y mettent tout leur cœur en espérant retrouver un Pardigon verdoyant d'une végétation locale.

NOS PITCHOUNS ONT LA MAIN VERTE

En début d'année les enfants du groupe scolaire ont été invités par le Parc National de Port-Cros et le service forestier Forestor afin de mesurer leur amour pour la nature et leur sens de l'implication. L'objectif ? **Faire en sorte que même les jeunes générations puissent participer à la reforestation du site de Pardigon** mais aussi de leur inculquer des valeurs fortes quant à la préservation de la flore et de la faune locale et de l'importance de la démarche environnementale. Nos écoliers se sont donc rendus sur les lieux du projet avec enthousiasme et se sont déplacés en petits groupes pour planter le plus d'arbres possible sur la zone à quadriller. Les élèves sont donc très attentifs à l'évolution de la situation depuis plus d'un an et il leur tarde de voir le fruit du travail qu'ils ont semé.

UN PROJET AUX DIMENSIONS SOCIALES

Les résidents de l'Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique (ITEP) Sylvabelle ont également bénéficié d'une formation éclair vis-à-vis de notre enjeu local. Les élèves ont cette année, eux aussi, œuvré pour creuser de nombreux trous afin de faciliter le travail des associations engagées dans la reforestation de la zone. L'idée de ces collaborations est alors de montrer que **chaque génération peut participer à un tel projet** en mettant un point d'honneur à ce que l'ensemble de la population soit impliquée dans l'avenir du site.

50 ANS DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL

UN ENGAGEMENT DURABLE ET NÉCESSAIRE POUR LA PRÉSERVATION DE LA NATURE

Depuis 1975, le Conservatoire du littoral agit avec une ambition simple mais essentielle : protéger les espaces côtiers français, les restaurer, et les rendre accessibles à tous. À La Croix Valmer, cette mission s'est traduite par une véritable reconquête du littoral et de son identité, où nature et patrimoine retrouvent toute leur place.

PROTECTION DURABLE DU CAP LARDIER EN PARTENARIAT ENGAGÉ

Dans les années 1970, plusieurs projets immobiliers menaçaient le Cap Lardier, notamment des lotissements en zone forestière, un hôtel et un port à Jovat.

[le conseil municipal a voté l'instauration d'une zone de préemption]

Grâce à la mobilisation des associations locales, ces projets ont été annulés par le préfet en 1976, et l'espace naturel a obtenu le statut de site classé. Le Conservatoire du littoral a ensuite acquis 330 hectares en 1978, soit 15 % de la superficie totale, afin d'assurer la protection du cap. En 1987, il a également procédé au rachat du domaine du Cap Taillat, dont une moitié est située sur le territoire de La Croix Valmer.

LES DÉCISIONS FORTES POUR LA PRÉSERVATION DE NOS SITES

Le 10 mai 2021, le conseil municipal a voté l'instauration d'une zone de préemption au profit du Conservatoire du littoral, couvrant 550 hectares sur le site du Cap Lardier, garantissant ainsi sa sauvegarde définitive. Le 22 juin 2023, une extension du périmètre d'intervention du Conservatoire du littoral sur le domaine public maritime a été actée pour protéger l'herbier de posidonie, un élément clé dans la lutte contre l'érosion des plages. Cette mesure permet désormais la conservation de plus de 700 hectares sur notre territoire, enjeu donc colossal pour la région et pour notre commune.

PARDIGON : UN TRAVAIL DE LONGUE HALEINE

Le site de Pardigon composé de 32 hectares a également fait l'objet de projets d'aménagements touristiques, incluant un golf et des constructions immobilières. Grâce aux actions des associations de protection de l'environnement, ce projet a été contesté juridiquement et a permis au Conseil d'État d'ouvrir les yeux sur la situation et de **reconnaitre Pardigon comme un site remarquable, le rendant définitivement inconstructible.** C'est donc en 2013, que le Conservatoire du littoral en a fait l'acquisition pour assurer sa préservation. Il poursuit encore aujourd'hui son engagement à travers un projet de reforestation.

CLASSEMENTS & LABELS
2 ACTUS DU 1ER SEMESTRE 2025

L'Office de Tourisme a obtenu le renouvellement de son classement en Cat I en février dernier, démarche volontaire qui reconnaît la performance de l'Office de Tourisme dans ses missions, et souligne l'amélioration continue des services proposés à la clientèle et aux professionnels.

Ce classement constitue un levier important pour renforcer son rôle fédérateur au regard de l'action touristique à développer dans leur zone géographique d'intervention et permet aux collectivités d'accéder à certains avantages, notamment d'accéder au classement en station classée de tourisme.

Par ailleurs, l'Office de Tourisme est ravi de souligner l'attribution, courant mars, du label Vignobles et Découvertes au territoire **"Golfe de Saint-Tropez, vignobles d'exception"**. Une première étape franchie pour **la reconnaissance d'un savoir-faire local** qui mérite davantage de visibilité et de valorisation.

En partenariat avec la Communauté de Communes et les professionnels du territoire, **l'Office de Tourisme s'engage pour le déploiement de ce label** localement et ainsi faire de l'oenotourisme un réel atout et outil de promotion fort pour la découverte de notre destination, tout au long de l'année.

Les premières candidatures croisiennes déposées en fin d'année ont toutes été validées : le Château Valmer, La Palmeraie, L'Orangeraie, Château de Chausse, Beyond the Wine.

L'Office de Tourisme a, de son côté, également été labellisé ainsi que 2 des événements qu'il organise : des chefs dans les vignes et les Richesses Croisiennes.

NOUVEAUX VISAGES À L'OT

Depuis fin mars, l'équipe de l'Office de Tourisme accueille **Zoya** et **Yoanna**. Zoya, de nationalité allemande et résidente de la commune, prend ses fonctions principalement en back office pour les partenariats et la taxe de séjour. De son côté, Yoanna, arrivant tout droit de Brest, a intégré l'office dans le cadre d'un stage jusqu'à fin août prochain, pour l'accueil des visiteurs et le suivi de dossiers de produits touristiques et de promotion du territoire.

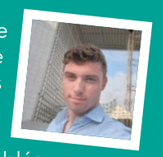

Lorenzo Serve a rejoint l'équipe fin mai. Titulaire d'une licence de conception de produits touristiques et fort d'une expérience en Office de Tourisme de montage, Lorenzo, sera chargé des classements de meublés.

Pour compléter l'équipe, **Jannelle**, rejoindra les rangs début Juin pour son stage de fin d'études à l'Ecole de Tourisme de Luxembourg.

Par ailleurs, l'Office de Tourisme accueillera début Juillet, une nouvelle directrice.

Florence Taillefer a travaillé près de 10 ans au sein de la chaîne de télévision M6 dans la promotion et l'événementiel puis en Aveyron, où elle s'est installée pendant près de 20 ans en tant que directrice de l'attractivité touristique et de la saison culturelle de la ville de Rodez.

Golfe de Saint-Tropez
Territoire d'exception

NAVETTE ESTIVALE
LA CROIX VALMER

GRATUIT 7j/7

Du 1er juin au 30 septembre 2025

HORAIRES NAVETTES JOURNÉE

HAUTE SAISON | JUILLET ET AOÛT

Les Petits Princes	Zone artisanale	Croix Constantin Bas	Parc des Chênes	GCU	Débarque-ment	La bouillabaisse	Parking Sylvabelle	Chemin Valmer	Plage Héraclée	Poste de secours	Plage de Gigaro	Poste de secours	Plage Héraclée	Chemin Valmer	Parking Sylvabelle	La bouillabaisse	Débarque-ment	GCU	Parc des Chênes	Croix Constantin Haut	Zone artisanale	Le Parc
08:04	08:06	08:10	08:12	8:16	08:17	08:22	08:24	08:25	08:26	08:28	08:29	08:30	08:32	08:33	08:34	08:36	08:41	8:42	08:46	08:48	08:52	08:54
08:58	09:00	09:04	09:06	9:10	09:12	09:17	09:19	09:20	09:21	09:23	09:24	09:25	09:27	09:28	09:29	09:31	09:36	9:37	09:41	09:43	09:47	09:49
09:24	09:26	09:30	09:32	9:36	09:37	09:42	09:44	09:45	09:46	09:48	09:49	09:50	09:52	09:53	09:54	09:56	10:01	10:02	10:06	10:08	10:12	10:14
09:53	09:55	09:59	10:01	10:05	10:07	10:12	10:14	10:15	10:16	10:18	10:19	10:20	10:22	10:23	10:24	10:26	10:31	10:32	10:36	10:38	10:42	10:44
10:18	10:20	10:24	10:26	10:30	10:31	13:36	10:38	10:39	10:40	10:42	10:43	10:44	10:46	10:47	10:48	10:50	10:55	10:56	11:00	11:02	11:06	11:08
10:48	10:50	10:54	10:56	11:00	11:01	11:06	11:08	11:09	11:10	11:12	11:13	11:14	11:16	11:17	11:18	11:20	11:25	11:26	11:31	11:33	11:35	11:39
11:12	11:14	11:18	11:20	11:24	11:25	11:30	11:32	11:33	11:34	11:36	11:37	11:38	11:40	11:41	11:42	11:44	11:49	11:50	11:54	11:56	12:00	12:02
11:43	11:45	11:49	11:51	11:55	11:57	12:02	12:04	12:05	12:06	12:08	12:09	12:10	12:12	12:13	12:14	12:16	12:21	12:22	12:26	12:28	12:32	12:34
12:06	12:08	12:12	12:14	12:18	12:19	12:24	12:26	12:27	12:28	12:30	12:31	12:32	12:34	12:35	12:36	12:38	12:42	12:43	12:48	12:50	12:54	12:56
12:38	12:40	12:44	12:46	12:50	12:51	12:56	12:58	12:59	13:00	13:02	13:03	13:04	13:06	13:07	13:08	13:10	13:15	13:16	13:21	13:23	13:27	13:29
13:00	13:02	13:06	13:08	13:12	13:13	13:18	13:20	13:21	13:22	13:24	13:25	13:26	13:28	13:29	13:30	13:32	13:37	13:38	13:42	13:44	13:48	13:50
13:33	13:35	13:39	13:41	13:45	13:46	13:51	13:53	13:54	13:55	13:57	13:58	13:59	14:01	14:02	14:03	14:05	14:10	14:11	14:15	14:17	14:21	14:23
13:54	13:56	14:00	14:02	14:06	14:07	14:12	14:14	14:15	14:16	14:18	14:19	14:20	14:22	14:23	14:24	14:26	14:31	14:32	14:36	14:38	14:42	14:44
14:27	14:29	14:33	14:35	14:39	14:41	14:46	14:48	14:49	14:50	14:52	14:53	14:54	14:56	14:57	14:58	15:00	15:05	15:06	15:10	15:12	15:16	15:18
14:48	14:50	14:54	14:56	15:00	15:01	15:06	15:08	15:09	15:10	15:12	15:13	15:14	15:16	15:17	15:18	15:20	15:25	15:26	15:30	15:32	15:36	15:38
15:22	15:24	15:28	15:30	15:34	15:36	15:41	15:43	15:44	15:45	15:47	15:48	15:49	15:51	15:52	15:53	15:55	16:00	16:01	16:05	16:07	16:11	16:13
15:42	15:44	15:48	15:50	15:54	15:55	16:00	16:02	16:03	16:04	16:06	16:07	16:08	16:10	16:11	16:12	16:14	16:19	16:20	16:24	16:26	16:30	16:32
16:17	16:19	16:23	16:25	16:29	16:30	16:35	16:37	16:38	16:39	16:41	16:42	16:43	16:45	16:46	16:47	16:49	16:54	16:55	16:59	17:01	17:05	17:07
16:36	16:38	16:42	16:44	16:48	16:49	16:54	16:56	16:57	16:58	17:00	17:01	17:02	17:04	17:05	17:06	17:08	17:13	17:14	17:18	17:20	17:24	17:26
17:11	17:13	17:17	17:19	17:23	17:24	17:29	17:31	17:32	17:33	17:35	17:36	17:37	17:39	17:40	17:41	17:43	17:48	17:49	17:53	17:55	17:59	18:01
17:30	17:32	17:36	17:38	17:42	17:43	17:48	17:50	17:51	17:52	17:54	17:55	17:56	17:58	17:59	18:00	18:02	18:07	18:08	18:12	18:14	18:18	18:20
18:05	18:07	18:11	18:13	18:17	18:19	18:24	18:26	18:27	18:28	18:30	18:31	18:32	18:34	18:35	18:36	18:38	18:43	18:44	18:49	18:51	18:55	18:57
18:24	18:26	18:30	18:32	18:36	18:37	18:42	18:44	18:45	18:46	18:48	18:49	18:50	18:52	18:53	18:54	18:56	19:01	19:02	19:06	19:08	19:12	19:14
19:01	19:03	19:07	19:09	19:13	19:14	19:19	19:21	19:22	19:23	19:25	19:26	19:27	19:29	19:30	19:31	19:33	19:38	19:39	19:43	19:45	19:49	19:51
19:18	19:20	19:24	19:26	19:30	19:31	19:36	19:38	19:39	19:40	19:42	19:43	19:44	19:46	19:47	19:48	19:50	19:55	19:56	20:00	20:02	20:06	20:08
19:55	19:57	20:01	20:03	20:07	20:08	20:12	20:15	20:16	20:17	20:19	20:20	20:21	20:23	20:24	20:25	20:27	20:32	20:33	20:38	20:40	20:44	20:46

BASSE SAISON | DU 1ER JUIN AU 30 JUIN ET DU 1ER SEPTEMBRE AU 30 SEPTEMBRE

Les Petits Princes	Zone artisanale	Croix Constantin Bas	Parc des Chênes	GCU	Débarque-ment	La bouillabaisse	Parking Sylvabelle	Chemin Valmer	Plage Héraclée	Poste de secours	Plage de Gigaro	Poste de secours	Plage Héraclée	Chemin Valmer	Parking Sylvabelle	La bouillabaisse	Débarque-ment	GCU	Parc des Chênes	Croix Constantin Haut	Zone artisanale	Le Parc
08:04	08:06	08:10	08:12	8:16	08:17	08:22	08:24	08:25	08:26	08:28	08:29	08:30	08:32	08:33	08:34	08:36	08:41	8:42	08:46	08:48	08:52	08:54
08:58	09:00	09:04	09:06	9:10	09:12	09:17	09:19	09:20	09:21	09:23	09:24	09:25	09:27	09:28	09:29	09:31	09:36	9:37	09:41	09:43	09:47	09:49
09:53	09:55	09:59	10:01	10:05	10:07	10:12	10:14	10:15	10:16	10:18	10:19	10:20	10:22	10:23	10:24	10:26	10:31	10:32	10:36	10:38	10:42	10:44
10:48	10:50	10:54	10:56	11:00	11:01	11:06	11:08	11:09	11:10	11:12	11:13	11:14	11:16	11:17	11:18	11:20	11:25	11:26	11:31	11:33	11:37	11:39
11:43	11:45	11:49	11:51	11:55	11:57	12:02	12:04	12:05	12:06	12:08	12:09	12:10	12:12	12:13	12:14	12:16	12:21	12:22	12:26	12:28	12:32	12:34
12:38	12:40	12:44	12:46	12:50	12:51	12:56	12:58	12:59	13:00	13:02	13:03	13:04	13:06	13:07	13:08	13:10	13:15	13:16	13:21	13:23	13:27	13:29
13:33	13:35	13:39	13:41	13:45	13:46	13:51	13:53	13:54	13:55	13:57	13:58	13:59	14:01	14:02	14:03	14:05	14:10	14:11	14:15	14:17	14:21	14:23
14:27	14:29	14:33	14:35	14:39	14:41	14:46	14:48	14:49	14:50	14:52	14:53	14:54	14:56	14:57	14:58	15:00	15:05	15:06	15:10	15:12	15:16	15:18
15:22	15:24	15:28	15:30	15:34	15:36	15:41	15:43	15:44	15:45	15:47	15:48	15:49	15:51	15:52	15:53	15:55	16:00	16:01	16:05	16:07	16:11	16:13
16:17	16:19	16:23	16:25	16:29	16:30	16:35	16:37	16:38	16:39	16:41	16:42	16:43	16:45	16:46	16:47	16:49	16:54	16:55	16:59	17:01	17:05	17:07
17:11	17:13	17:17	17:19	17:23	17:24	17:29	17:31	17:32	17:33	17:35	17:36	17:37	17:39	17:40	17:41	17:43	17:48	17:49	17:53	17:55	17:59	18:01
18:05	18:07	18:11	18:13	18:17	18:19	18:24	18:26	18:27	18:28	18:30	18:31	18:32	18:34	18:35	18:36	18:38	18:43	18:44	18:49	18:51	18:55	18:57
19:01	19:03	19:07	19:09	19:13	19:14	19:19	19:21	19:22	19:23	19:25	19:26	19:27	19:29	19:30	19:31	19:33	19:38	19:39	19:43	19:45	19:49	19:51
19:55	19:57	20:01	20:03	20:07	20:08	20:13	20:15	20:16	20:17	20:19	20:20	20:21	20:23	20:24	20:25	20:27	20:32	20:33	20:38	20:40	20:44	20:46

1. Les Petits Princes
13. Le Parc
2. Zone artisanale (bas/haut)
3. Croix Constantin (bas/haut)
4. Parc des Chênes
5. G.C.U.
6. Plage Débarquement
7. La Bouillabaisse
8. Parking Sylvabelle
9. Chemin Valmer
10. Plage Héraclée
11. Poste de secours
12. Plage de Gigaro

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION

Pysae

Pour connaître l'heure de passage de la navette, téléchargez gratuitement l'application Pysae, sur App Store et Google Play

NAVETTES NOCTURNES

disponibles en juin, juillet août.

Pour plus d'informations sur les jours et horaires de passage, scannez le QR Code

Conception graphique : Agence declik - 04/2025

« ANDALOUSIE »
GENÈSE ET HISTOIRE DE LA VILLA THÉRÈSE SURNOMMÉE « LE CHÂTEAU »

La Croix Valmer s'enorgueillit de son patrimoine architectural, témoignage précieux d'une époque où l'élégance et la grandeur se mêlaient avec harmonie.
C'est ainsi que, les superbes villas du début du XXème siècle, propriétés des actionnaires du « Domaine de La Croix », se succèdent sur le boulevard des Villas. Sur la droite du boulevard, les villas Marie-Antoinette, Riviera, Mimosa, Paisible, Andalousie, Grande Clarté et Hélianthe. Sur la gauche, Saint-Joseph, Le Manoir, Les Bruyères, Toriano et Regina*. L'une d'entre elles, « Andalousie », anciennement « Thérèse », reste aujourd'hui encore la plus prestigieuse.

Georges-Édouard Majoux (1867-1941)

« VILLA THÉRÈSE » OU « LE CHÂTEAU », SOUS LE RÈGNE DE MONSIEUR MAJOUX, SON CRÉATEUR

Éminent personnage, notable fortuné, chevalier de la Légion d'honneur, ancien armateur au Havre, actionnaire de la Banque Worms puis actionnaire et PDG du Domaine de La Croix, Georges Édouard Majoux (1867-1941) s'installe à La Croix après la Première Guerre mondiale et deviens le concepteur, le père fondateur de la villa « Thérèse ».
Il a déjà acheté, au Domaine, de nombreux terrains à Bellevue et boulevard des Villas. C'est sur ce dernier que le maître des lieux fait édifier, sur plus d'un hectare, **la plus belle et la plus importante des villas**. Ses dépendances**, qui abritent des écuries avec chevaux et calèches, mais aussi un garage avec d'aristocratiques automobiles. Donnant également boulevard de Tabarin, un extraordinaire jardin couvert de fleurs et d'essences exotiques (palmiers, araucarias, etc.) fait la fierté de M. Majoux. Il le parcourt chaque jour, vêtu d'un élégant costume trois pièces, coiffé d'un chapeau « diplomate », canne en palissandre à la main, pour donner ses instructions aux jardiniers.

Baptisée « Thérèse », du prénom de l'une de ses deux filles adoptives, la grandiose villa au toit de tuiles vernissées couleur aubergine, est rapidement surnommée « Le Château » par les Croisiens admiratifs.
Perle nichée à flanc de colline, dominant la baie et les îles, la luxueuse villa comprend un immense sous-sol, un rez-de-jardin avec une vaste salle à manger, un salon d'hiver et sa véranda, mais aussi un salon de musique. Les murs sont recouverts de bois précieux (acajou…) et les sols de riches parquets ou d'élégants carrelages. Il y a aussi une grande cuisine et un office.
Un majestueux escalier conduit au premier étage, qui compte plusieurs salles de bains et cinq chambres, dont une vraiment grandiose. Le deuxième étage propose deux salles de bains, quatre chambres, dont le plafond de l'une d'elles est orné de fresques. Enfin, le grenier donne accès à une large terrasse non habitable, qui offre cependant une vue imprenable.

M. Majoux décède en 1941, laissant aux Croisiens l'image d'un homme important et très courtois. Après 1945, dans les arcanes de sa succession, « Le Château » est morcelé et revendu plusieurs fois.

LES PROPRIÉTAIRES SUCCESSIFS :

M. TOURRE
À la fin des années 1940, M. Tourre, homme d'affaires marseillais, est le premier acquéreur de la villa Thérèse. Il la revend à Germaine Roger au début des années 1950, mais au préalable, il a partiellement amputé le jardin côté Tabarin pour s'y faire construire une villa : « La Conclusion ».

GERMAINE ROGER ET LA VILLA « ANDALOUSIE »
Vers 1952, Germaine Roger (G. Bousquet, 1910-1975), **célèbre chanteuse** soprano, musicienne, actrice de cinéma et directrice du Théâtre de la Gaîté Lyrique***, rachète à M. Tourre la villa Thérèse, qu'elle rebaptise « Andalousie », du nom d'une célèbre opérette dans laquelle elle avait triomphé.

[De nombreuses personnalités du spectacle fréquentèrent « Andalousie »]

D. Leuridan-Veylon, voisine et amie de la fille de G. Roger, se souvient :
« Avec Danielle, ma copine, nous jouions dans le jardin et le sous-sol avec **Danielo, un grand cheval métallique à pédales**. Nous nous installions aussi dans le salon de musique, au sol couvert d'une épaisse moquette de laine, afin de pianoter sur le superbe piano à queue. Parfois, nous nous faufilions dans les étages jusqu'au toit-terrasse pour admirer le panorama… »

De nombreuses personnalités du spectacle fréquentent « Andalousie », qui fut revendue en 1968.

M. ET MME JEAN MARCOZ Y ENGRANGENT DES SOUVENIRS
En 1968, M. et Mme Marcoz rachètent « Andalousie », qu'ils revendront en 1998. Toute leur famille, enfants et petits-enfants, garde de merveilleux souvenirs des **30 années de belles vacances passées dans cette remarquable demeure**.

HÉLÈNE ET DARREN BRADY, PROPRIÉTAIRES DEPUIS 1998
M. Darren Brady, important homme d'affaires britannique, achète « Andalousie » en 1998.
Propriétaire depuis près de 30 ans, il fait de fréquents séjours dans cette superbe et légendaire villa, qui symbolise encore l'alliance du rêve et de la beauté.

Brigitte Rinaudo-Pineau
Conseillère municipale
Déléguée à l'Histoire
et au Patrimoine

* Les autres villas sont plus récentes
** Les dépendances transformées, vendues après 1946 deviendront « La Grande Clarté »
*** Après le décès de son mari Henri Montjoye
Sources : Archives locales et documents notariés
Mme Elizabeth FRANCK de PREAUMONT (Famille MARCOZ)
Danielle LEURIDAN-VEYLON (ses petits souvenirs d'enfance à Andalousie)

LA CROIX VALMER ACCÉLÈRE **SA TRANSITION VERTE**

La commune s'ancre depuis plusieurs années dans une perspective de sauvegarde de son territoire et de réduction de son empreinte carbone, en passant par des manœuvres écologiques réfléchies. Dorénavant, la ville s'engage auprès des Croisiens et des visiteurs en installant des bornes de recharge de véhicules électriques et des bornes de réparation de vélos.

L'ARRIVÉE SOUDAINE DE L'ÉLECTRIQUE

Depuis les années 2000 la prise de conscience environnementale s'est accrue dans la société, et les scientifiques ont intensifié leurs recherches pour proposer des alternatives viables pour faire face à la pollution mondiale que nous connaissons. De ce fait, les véhicules électriques sont officiellement nés, bien que certaines tentatives de création de ce type d'engins aient déjà été tentées à travers l'histoire. L'utilisation massive des véhicules zéro émission est alors devenue un signe d'engagement citoyen puisque la société pousse vers un encouragement massif à la sobriété énergétique, y compris en mobilité.

LA CROIX VALMER, TOUJOURS PLUS VERTE

En vue de cet engouement autour de l'électrique, et favorable à toutes démarches écologiques, la commune a décidé d'investir, depuis quelques années, dans des bornes de recharge pour véhicules électriques. Ces bornes sont situées à des points stratégiques aux quatre coins de la ville, pour une utilisation optimale et pour le bien-être des habitants ainsi que des visiteurs. **La commune possède une vingtaine de bornes, réparties du centre-ville jusqu'au littoral.** La Mairie étant favorable aux moyens de transport doux, des bornes de réparation de vélos sont également disponibles dans le centre-ville et de nombreux emplacements destinés aux cycles ont été créés, notamment en bord de mer.

En effet, la Ville a investi dans des places pour les deux-roues et les vélos dans l'impasse Héraclée. **Trois places de stationnement destinées aux personnes à mobilité réduite sont également disponibles**, contre une seule auparavant et un espace réservé aux livraisons. Ces aménagements répondent à une double demande : celle des riverains, et celle du commissaire enquêteur de la concession des plages. L'objectif est de faciliter l'accès aux vélos et aux piétons, tout en limitant les nuisances.

TRAITEMENT DES EAUX
UN PILIER INVISIBLE DE NOTRE QUALITÉ DE VIE

Le SIVOM du littoral des maures de La Croix Valmer possède une station d'épuration en partage avec la ville de Cavalaire-Sur-Mer. Ce site, essentiel au bon fonctionnement de notre commune, mobilise quotidiennement nos agents pour le traitement des eaux usées.

LE RÔLE D'UNE STATION D'ÉPURATION

Le SIVOM du littoral des maures utilise sa station d'épuration pour traiter les eaux usées provenant des habitations, des commerces et parfois des industries, avant qu'elles ne soient rejetées dans le milieu naturel. Elle élimine les polluants, les matières organiques, les produits chimiques et les micro-organismes potentiellement dangereux grâce à différents procédés, notamment mécaniques tels que le dégrillage et la décantation, biologiques comme le traitement par des bactéries et parfois chimiques.

Ce traitement permet de protéger l'environnement, en évitant la pollution des rivières, des nappes souterraines ou de notre mer, en l'occurrence.

Le travail souvent discret des agents n'est pas moindre puisqu'il permet le confort de vie quotidien que nous connaissons mais aussi de préserver la santé publique.

UN SITE ESSENTIEL À NOTRE COMMUNE

En période estivale, la station d'épuration du site de Pardigon peut **traiter les eaux usées de près de 95 000 personnes**, évitant ainsi le rejet de polluants dans un environnement littoral particulièrement fragile. Son système de traitement dit « physico-chimique et biologique » permet de dépolluer efficacement l'eau avant son rejet en mer, à grande profondeur, limitant ainsi l'impact sur les écosystèmes présents dans l'eau de notre mer.

Le SIVOM contribue à préserver la qualité des eaux de baignade, essentielles pour l'image touristique de la Ville, et protège des habitats marins sensibles comme les herbiers de posidonie. De plus, **une partie des eaux traitées est réutilisée pour l'arrosage des espaces publics**, réduisant ainsi la consommation d'eau potable et permettant à notre commune de conserver des espaces verdoyants presque toute l'année. Ainsi, la municipalité possède un équipement clé pour l'équilibre écologique et le développement durable de la Ville.

21 JUIN
Spectacle du Conservatoire Rostropovitch Landowski

19h40 - 20h00
Défilé du Marching Band au départ du Forum Constantin, via la rue Louis Martin

20h - 21h00
Musique classique au Forum Constantin

21h- 21h30 : Entr'acte, buvette

21h30 - 22h30
Musiques actuelles au Forum Constantin
Gratuit. Renseignements au 04 98 12 29 74.

26 JUIN > 4 SEPTEMBRE
Marché nocturne
Tous les jeudis à partir de 16h.
> Rue Louis Martin

22 JUIN > 10H
Atelier philo pour enfants
Animé par Claire Lucq, sophrologue.
À partir de 6 ans sur inscription au 04 94 55 11 73.
> Bibliothèque municipale

4 JUILLET > 21H30
Écran nature à Gigaro
Projection d'un film en lien avec l'environnement, accompagnée d'animations présentées par les écoguides autour de la tortue marine.
> Entrée du domaine du Cap Lardier

8 JUILLET > 26 AOÛT
Zumba Party Family
Une activité familiale, dansante et sportive à la fois.
À retrouver les mardis 22 juillets, 12 et 26 août, dès 21h.
> Forum Constantin

10 JUILLET > 28 AOÛT
Gonflables pour enfants
Tous les jeudis à partir de 19h30, des jeux gonflables prendront place sur le sable.
> Plage du Débarquement

13 JUILLET > 19H
Anchoïade & Bal public
Anchoïade offerte par la municipalité, accompagnée d'un bal public et d'une petite restauration proposée par l'association Esperança.
> Forum Constantin

14 JUILLET > 21H
Bal public avec DJ
> Plage du Débarquement

17 JUILLET > 8H
Traversée à la nage
Compétition de natation sur 1500m (Vergeron - Débarquement) ou 3500m (Gigaro - Débarquement). Informations au 04 98 11 49 87.
> Plage du Débarquement

22 JUILLET > 9H
Protégeons nos vies et notre environnement
Matinée de sensibilisation autour de la préservation de notre environnement.
> Plage du Débarquement

31 JUILLET > 8H
Traversée à la nage
Compétition de natation sur 1500m (Vergeron - Débarquement) ou 3500m (Gigaro - Débarquement). Informations au 04 98 11 49 87.
> Plage du Débarquement

14 AOÛT > 8H
Traversée à la nage
Compétition de natation sur 1500m (Vergeron - Débarquement) ou 3500m (Gigaro - Débarquement). Informations au 04 98 11 49 87.
> Plage du Débarquement

14 AOÛT > 19H
Anchoïade & Bal public
Anchoïade offerte par la municipalité, accompagnée d'un bal public et d'une petite restauration proposée par l'association Esperança.
> Forum Constantin

15 AOÛT > 11H
Commémoration du débarquement de Provence
> Square du souvenir

19 AOÛT > 9H
Protégeons nos vies et notre environnement
Matinée de sensibilisation autour de la préservation de notre environnement.
> Plage du Débarquement

6 SEPTEMBRE > 10H
Bébé bouquine
Lecture pour les 0 à 3 ans.
Inscriptions au 04 94 55 11 73.
> Bibliothèque municipale

20 SEPTEMBRE > 9H30
Découverte des deux Caps : Lardier et Taillat
Balade naturaliste commentée par un agent du Parc national de Port-Cros.
> Entrée du domaine du Cap Lardier, Gigaro

22 SEPTEMBRE > 18H30
Rencontre littéraire
Discussions avec l'auteur Jérémy Fel.
> Salle des mariages, mairie

26 SEPTEMBRE > 21H
Soirée des étoiles
Venez apprécier la lune et les étoiles avec l'observatoire du Pic des Fées, depuis le site d'Aigue-Bonne.
> Entrée du domaine du Cap Lardier, Gigaro

12 OCTOBRE > 10H
Atelier calligraphie
Animé par Califabe.
> Bibliothèque municipale

25 > 26 OCTOBRE
Soli'Dog
Animations et village consacrés à nos amis canins, le temps d'un week-end.
Informations au 04 98 12 68 40.
> Plage du Débarquement

Festival des anches d'azur

Vendredi 27 juin 2025
21h - Forum Constantin - Concert de Gala
Ballarat Wind Orchestra, Melbourne, Australie
Sous la direction de Mario Dobernig

Samedi 28 juin 2025
11h - Plage du Débarquement
UNLV Wind Orchestra, Las Vegas, USA

11h - Jardin du train des pignes
Tubbatack, Mayenne, France
Sous la direction de Jean-Christophe Bergeon

11h - Forum René Rinaudo
Cantabile Symphony Orchestra, Slovénie
Sous la direction de Marjan Grdadolnik

21h - Forum Constantin - Concert de Gala
Cantabile Symphony Orchestra, Adoramus Choir & Musica Viva Choir, Slovénie
Sous la direction de Marjan Grdadolnik, Jakov Reic, Erika Bizjak

Dimanche 29 juin 2025
11h - Plage du Débarquement
Tubbatack, Mayenne, France
Sous la direction de Jean-Christophe Bergeon

11h - Jardin du train des pignes
Cantabile Symphony Orchestra, Adoramus Choir & Musica Viva Choir, Slovénie
Sous la direction de Marjan Grdadolnik, Jakov Reic, Erika Bizjak

11h - Forum René Rinaudo
Ballarat Wind Orchestra, Melbourne, Australie
Sous la direction de Mario Dobernig

18h30 - Jardin du train des pignes
Ensemble musical de La Croix Valmer
Sous la direction de Jean-Luc Wastable

21h - Forum Constantin - Concert de Gala
UNLV Wind Orchestra, Las Vegas, USA
Sous la direction de Thomas G Leslie

1-1086377/1-1086374/1-1086375/1-1086376/2-1086387/3-1086388

INFOS PRATIQUES

NOUVEAUX HORAIRES À LA DÉCHÈTERIE

La déchèterie passe en horaires d'été. Du 3 juin au 7 septembre, vous pouvez y déposer vos encombrants du lundi au vendredi de 7h à 14h.

CENTRE NAUTIQUE MUNICIPAL

Equipement communal intégré au service des sports, il propose des cours particuliers, classes de mer, locations et stages, d'avril à octobre, 7 jours sur 7. Dans un local discret ayant les deux pieds dans le sable, le centre nautique est mis à la disposition de ceux qui souhaitent pratiquer la navigation de plaisance. Avec des vestiaires mis à disposition, des cours particuliers et stages sont proposés pour s'initier ou se perfectionner sur Hobie Cat 16, Optimist, New Cat 13 ou encore planche à voile. Vous avez également la possibilité de louer des catamarans, planches à voile, kayaks et paddles.
Plage du Débarquement
Tél: 06 48 23 51 04

PRÉVENTION DES FEUX DE FORÊT

En cette période estivale, les sécheresses et les canicules rendent la végétation plus sensible au feu : un mégot ou un barbecue mal éteints, une étincelle lors de travaux ou des feux d'artifice peuvent être à l'origine d'un feu dans l'herbe et les broussailles. Alors, plus que jamais, soyons vigilants aux abords de la végétation ! Nous rappelons également qu'il est formellement interdit de porter, d'allumer un feu ou de fumer à l'intérieur et à moins de 200 mètres des espaces sensibles ou encore de jeter des objets en combustion sur ces mêmes voies et leurs abords. Consultez la carte des accès aux massifs forestiers en scannant le QR code.

VOISINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES

La commune est engagée dans le dispositif national "voisins vigilants et solidaires" depuis 2021. Un dispositif bénéficiant d'une efficacité prouvée, selon le ministère de l'Intérieur, avec une baisse de 20 à 40% des cambriolages. Le principe est simple : chaque voisin s'inscrit gratuitement de façon sécurisée sur le site dédié à ce dispositif, son profil est validé, il agit sous sa propre identité. Il est alors en lien avec ses voisins et la mairie, il peut envoyer un SMS depuis un numéro centralisé s'il remarque quelque chose d'inhabituel. Il peut aussi partager des services conviviaux (covoiturage, entraide...). L'inscription et l'utilisation sont gratuites.

STATIONNEMENT PAYANT

Le stationnement est payant à La Croix Valmer, du 1er juin au 30 septembre, de 9h à 19h au niveau des parkings en bord de mer. Il faut également respecter les zones bleues qui encadrent le stationnement en centre-ville et favorisent l'attractivité du village et de ses commerces. Le paiement s'effectue par horodateurs, par abonnement ou via une application mobile : "paybyphone".

Les abonnements proposés peuvent être saisonniers ou seulement d'une semaine. Ils sont destinés aux Croisiens, résidents du Golfe de Saint- Tropez et aux saisonniers. Informations auprès de la police municipale : 04 98 12 68 90.

"Notre marché dominical participe au rayonnement de notre commune. Plus que jamais, c'est un rendez-vous incontournable pour des milliers d'habitants du Golfe de Saint-Tropez et de visiteurs venus parfois de très loin pour y trouver les produits authentiques de notre région. Parallèlement, les marchés artisanaux organisés pendant l'été font aussi bouger le centre-ville. Cette année, ils seront en alternance en bas de la rue Louis-Martin et à l'Odyssée, afin que tous les commerçants bénéficient du passage de la population !

Aussi, pour parodier une célèbre chanson, il serait bon de pouvoir "déjeuner en paix" dans notre environnement exceptionnel sans entendre ces mélodies de souffleurs thermiques aux heures de repas. De plus, l'emploi de ces engins à outrance est très mauvais pour la biodiversité..."

Robert Dalmasso
6e adjoint Foires et marché,
Occupation du domaine public

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Timothée, Antoine ROUSSEL le 8 janvier 2025

Karim BAHRIR le 19 février 2025

Nelya BOUKHOBNA FEGER le 21 février 2025

Livia, Marie CHAMPION le 13 mars 2025

Violette, Ella DEBIEUVRE DEMARQUE le 18 mars 2025

Arthur ANDRÉ le 18 mars 2025

Roméo SAHUN le 21 mars 2025

Achille DURAND le 17 mai 2025

Capucine ZUNINO le 28 avril 2025

DÉCÈS

Marie-Ange BOSSEZ épouse KASICA le 11 décembre 2024

Leendert VAN DIPTEN le 16 décembre 2024

Idalbert BOTIN le 16 décembre 2024

Claudette PAGNAC épouse BRUNET le 6 janvier 2025

Annette BERTHE épouse PARIS le 9 janvier 2025

Jean-Pierre MALMATURO le 14 janvier 2025

Denise MAHET épouse TOURRETTE le 23 janvier 2025

Latifa BEN AMMARI épouse EL HOUMOUDI le 9 février 2025

Chantal CALAS épouse FATTICIONI le 12 février 2025

Latifa BENAMMARI épouse EL HOUMOUDI le 13 février 2025

Gilles LE COADOU le 19 février 2025

André LOMBARD le 3 mars 2025

Cornelia KUNEMAN épouse SWART le 18 mars 2025

Serge LOUET le 24 mars 2025

Biradicke DIENG le 8 avril 2025

André DESMET le 25 avril 2025

René CHALAVON le 6 mai 2025

Madeleine FOURNET épouse BENEY le 9 mai 2025

Jean-Jacques SCHLADENHAUFFEN le 12 mai 2025

Michele PEREZ épouse ROCAMORA le 23 mai 2025

Else SURHOFF épouse CABOTIAU le 28 mai 2025

Jacqueline CRESPIN épouse CHAGOT le 2 juin 2025

MARIAGES

Sébastien GOUBY et Nathalie LANNEZ le 21 décembre 2024

Alban FALCONNET et Anaïs WENDEL—NIVON le 14 février 2025

Rolland ROUSSET et Martine BAILLY le 19 avril 2025

Axel TOULEMONDE et Marie TEINTURIER le 19 avril 2025

Rodolphe-Aymond SAGUEZ et Alice DOUARD le 9 mai 2025

Guillaume MARRAGONIS et Ambre BANTIGNY-PERNOT le 10 mai 2025

Tristan BUGAULT et Clémentine BOURBOUSSON le 31 mai 2025

Karine LAFONT et François LELOUTRE le 31 mai 2025

PACS

Marco SPATARO et Marilou BROSSEAU le 19 décembre 2024

Gilles FLORQUIN et Patrizia WEBER le 14 janvier 2025

Jonathan BULTEZ et Margo TROUILLET le 14 janvier 2025

Benoit RAVASSE et Loana ALONSO le 24 janvier 2025

Thomas MEYER et Fanny JOUVE le 10 février 2025

Kirian VIOT et Serena MORENO 11 février 2025

Marie BESOGNE et Laurent BUS le 20 mai 2025

En mars 2026 auront lieu les élections municipales, appelant les électrices et les électeurs croisiens à renouveler le conseil municipal pour un mandat de six années, soit jusqu'en 2032. Jusqu'en mars prochain, l'équipe municipale poursuit son travail, dans le droit fil des engagements pris depuis 2014, renouvelés en 2015 et en 2020. A chaque fois, une majorité de Croisiennes et de Croisiens a approuvé le travail de notre équipe et renouvelé son soutien à nos actions.

Ce qui nous a guidés depuis 2014 reste d'actualité : des projets ambitieux pour maintenir le dynamisme et l'attractivité de la commune, s'appuyant sur des finances redevenues saines après une mise en état d'alerte préfectorale, un maintien du haut niveau de nos services publics, une orientation affirmée vers la transition écologique et le développement durable et un lien social renforcé grâce notamment aux événements et animations organisés tout au long de l'année.

Parallèlement, l'attractivité de La Croix Valmer s'est renforcée. Désormais, notre commune est reconnue pour son dynamisme économique, la qualité de ses établissements touristiques, le tout bénéficiant d'un cadre naturel exceptionnel valorisant, que nous devons à tout prix préserver.
Evidemment, à l'approche des échéances électorales, les rumeurs courent, les bruits se propagent, facilités par l'existence des réseaux qui permettent de se défouler sans risque ni confrontation. Chiffres erronés, informations fausses, tout circule sans limites, sans vérification, fruits de quelques personnes sans doute mal intentionnées…

Peu importe : notre équipe reste soudée, unie, guidée par l'intérêt général et surtout concentrée sur son travail et bien décidée à ne pas se laisser influencer par les polémiques qui ne vont pas manquer de s'amplifier d'ici le mois de mars, comme par hasard…

Jusqu'en mars, notre devoir est de travailler pour le bien des Croisiennes et des Croisiens et de La Croix Valmer. Rien de plus, rien de moins !

Bon été à vous tous !

L'équipe municipale

UN PEU D'HISTOIRE

Il y a 80 ans, les femmes votaient pour la première fois aux élections municipales, alors qu'elles se battaient depuis des décennies pour obtenir ce droit ; ayons une pensée émue et reconnaissante pour nos ancêtres ; même si la parité dans la vie politique est encore loin d'être une réalité, de grands progrès ont été réalisés .

Flambée des dépenses, encore et encore

En l'espace de deux mois, ce sont deux avenants d'un montant total de plus de 1.000.000 euros qui ont été signés pour le futur « Jardin du Train des Pignes ». Nous continuons de constater l'escalade inquiétante de ces avenants successifs. Où va t-on s'arrêter ? Lors du vote du budget, nous avons relevé la hausse des dépenses de personnel ; certes certaines sont incontournables ; mais que dire d'autres et notamment de celles exposées pour assurer la rémunération d'un directeur de cabinet du Maire (près de 110 000 €/ an charges comprises) dans une commune comme la nôtre, est-ce bien raisonnable ? Nous n'avons pas été écoutés à l'occasion du conseil municipal du 18 Janvier 2024 date à laquelle a été créé ce poste. Nous jugions cette embauche superflue et la dépense exorbitante.
Ne fallait-il pas « réduire la voilure » ?

Et pour en terminer sur une note positive, nous évoquerons cet événement du 26 avril dernier que Var Matin a pu rapporter sous le titre « SNSM : baptême émouvant et photogénique » ; a été baptisée la nouvelle vedette avec laquelle les bénévoles viennent, parfois au péril de leur vie, au secours de personnes en perdition sur notre littoral. Vive les valeurs qui animent ces sauveteurs ! Cohésion, solidarité, désintéressement ; nous tenons à les saluer et encore à les remercier.

Bernard Brunel, Catherine Brunetto,
Marie-Françoise Casadei, Roger Olivier

CHERS CROISIENS,

100 mots pour s'exprimer en tant que conseillère municipale indépendante après ma mise à l'écart récente.

Après 14 ans, enfin un PLU. Un record qui pourrait faire sourire si cette situation était sans conséquence sur l'urbanisation et la protection de notre environnement. Ce n'est pas le cas ! Ce triste record s'inscrit dans une liste de retards à répétition, plages, travaux…
L'évolution économique nationale implique des restrictions budgétaires. Tout notre budget communal a été impacté sauf celui de L'Office du Tourisme. Les justifications peinent. Au détriment de quoi ?

Belle et bonne saison estivale à tous.

Stéphanie Méchin

LA CROIX VALMER

IN HOC SIGNO VINCES

Une qualité de vie

HORAIRES MAIRIE
DU LUNDI AU JEUDI : DE 8H30 À 16H30
LE VENDREDI : DE 8H30 À 12H30

HORAIRES AGENCE POSTALE
DU LUNDI AU JEUDI : DE 9H À 16H
LE VENDREDI : DE 9H À 12H

102, RUE LOUIS MARTIN
83420 LA CROIX VALMER
04 94 55 13 13
CONTACT@LACROIXVALMER.FR